

Décision

Générale

colonial

Décision n° 756 concernant les Services Etat.

n° 756

Ministère

ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication

25 mai 1966

Numéro JO

n° 7 du 01/07/1966

Date du numéro

1 juillet 1966

TEXTE INTÉGRAL

Est accordée, à M. Mohamed Omar Saleh, dit Omar des Salines, l'autorisation préalable d'édifier deux logements au premier étage sur immeuble de rez-de-chaussée existant, rue Bir-Hakim. La présente autorisation ne vaut pas permis de construire qui sera délivré par le Commandant de Cercle de Djibouti suivant la procédure réglementaire.